

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance ordinaire du jeudi 25 mai 2023 (# 8)
Salle du personnel
18 h 30 à 20 h 30
Procès-verbal

Présences :

| SONT CONVOQUÉ(E) S : | | Présents | Absents | Notes |
|--|--|-----------------|----------------|--------------|
| Marilyse Gariépy | Membre parent (2022-2023 et 2023-2024) | X | | |
| Mélanie Gouin | Membre parent (2022-2023 et 2023-2024) | | X | |
| Gérald Lamoureux | Membre parent (2022-2023) | X | | |
| Viviane Lespérance | Membre parent (2022-2023) | X | | |
| Mathieu Ducom | Membre parent substitut (2022-2023) | | X | |
| Nancy McMurray | Enseignante | X | | |
| Zacharie Houde-Boisvert | Enseignante | X | | |
| Roxane Morel | Enseignante substitut | X | | |
| | Technicienne en service de garde | | | |
| Mylène Gravel | Personnel de soutien | X | | |
| | Professionnel | | | |
| | | | | |
| Johane Aumont | Directrice | X | | |
| Vanessa Pitt | Membre de la communauté | X | | |
| Représentant – Chevaliers de Colomb | Membre de la communauté | | | |

1. Présence et quorum (le quorum est constitué de la majorité des 10 membres (6) et de la moitié des 5 parents (3), donc 6 membres, dont 3 parents) : il y a quorum. Début de l'assemblée à 18h34.
2. Question du public : pas de question du public.
3. Adoption de l'ordre du jour du 27 avril 2023: Marilyse Gariépy adopte l'ordre du jour. **Résolution #215-20230525**
4. Adoption du procès-verbal du 30 mars 2023 et du 11 avril 2023: petites corrections : 9.a tous les groupes de maternelles, et 9.a couvert au lieu de couvent. Roxane Morel adopte les procès-verbaux. **Résolution #216-20230525**
5. Suivis au procès-verbal :
 - a. Campagne de financement (Chocolat Lamontagne) 23-24 : on propose de refaire la même campagne l'an prochain (au printemps) afin d'avoir de meilleurs prix et de vendre des produits d'érable à l'automne. Mylène Gravel approuve le projet. **Résolution #217-20230525**
6. Correspondance reçue : Fédération des comités de parents a octroyé un ruban bronze distinction. Ce ruban pourrait être remis à un parent de l'école. On propose de le remettre à Julie Provost lors de la prochaine séance. Le texte sera imprimé sur un beau papier (Nancy) et des fleurs seront achetées (Gérald).
7. Rapport de la présidence : on félicite les enseignants pour le spectacle Fabulo.
8. Rapport de la direction :
 - a. Municipalité de Saint-Jean-de-Matha : comme les infrastructures de la rue Morin seront à refaire (sens unique avec espaces de stationnement), le débarcadère se fera dorénavant sur la rue du Collège. Les autobus seront côte à côte ce qui empêchera le trafic lors du débarquement.

b. Clôture : nous aurons une clôture pour délimiter le fond de la cour afin d'en faire éventuellement une classe extérieure.

9. Travaux du conseil

a. Sorties éducatives, sportives et culturelles : sorties proposées : matinée cinéma à l'Érablière (16 juin pour les petits et le 20 juin pour les grands). Pour le 3^e cycle, une journée spéciale sera organisée le 15 juin : parcours en vélo en avant-midi, dîner au parc et après-midi au parc de skate. Des frais sont prévus pour cette journée. La présence des pompiers sera nécessaire pour la sécurité des élèves. Il se peut que la date change selon la disponibilité des accompagnateurs. Un bal des finissants pour les élèves de 6^e année aura lieu le 21 juin. Sorties du service de garde 23/24 : 29 août espace créatif, 17 novembre activité de baignade/patin à Saint-Gabriel, 16 février glissades à Saint-Jean-de-Matha, 18 avril O-volt à Blainville. Les coûts de ces activités seront fixés en fonction des coûts d'admission et des coûts de transport en autobus. Viviane Lespérance approuve les sorties. **Résolution #218-20230525**

BUDGET 2023-2024

a. Listes des effets scolaires 2023-2024 : présentation des listes d'effets scolaires pour 2023-2024. Au cas où une enseignante ne se sente pas à l'aise avec le matériel, il peut être possible d'apporter des changements au niveau des cahiers d'apprentissages suite à une entente avec la direction. Viviane Lespérance approuve les listes d'effets scolaires. **Résolution #219-20230525**

b. Frais de surveillance annuels : les frais de surveillance demeureront les mêmes. De plus, une surveillante supplémentaire sera présente en raison de 5 heures par semaine. Marilyse Gariépy approuve les frais. **Résolution #220-20230525**

c. Frais de surveillance – élèves sporadiques : 3\$. Marilyse Gariépy approuve les frais. **Résolution #221-20230525**

d. Frais de surveillance – élèves avec son titulaire : gratuit. Marilyse Gariépy approuve les frais. **Résolution #222-20230525**

e. Budget initial : présentation du budget initial du service de garde. Présentation du budget initial primaire. Mylène Gravel adopte le budget initial. **Résolution #223-20230525**

f. Résolution d'adoption et règles de transférabilité : signature du document. **Résolution #224-20230525**

g. Planification des effectifs (EHDAA) : présentation des décisions prises en comité EHDAA-école.

b. Campagne de financement (Bouge-O-thon) : peu de gens se sont portés volontaires. Des élèves du secondaire pourraient être sollicités. Le comité se rencontre sous peu pour préparer l'événement.

c. Projet éducatif : le comité s'est réuni. On présente le résultat de leur rencontre.

d. Plan de lutte : présentation du plan de lutte. Le % de diminution des fiches de consignation en lien avec la violence verbale et physique (p.5) reste à déterminer. Gérald Lamoureux approuve le plan de lutte. **Résolution #225-20230525**

e. Balises pour les sorties éducatives 2023-2024 : présentation du document. Mylène Gravel approuve le document. **Résolution #226-20230525**

f. Guide de référence pour les parents 2023-2024 : on propose de modifier le document aux points 2 et 4 :

aviser le secrétariat et le service de garde au lieu d'aviser l'enseignant. Une vérification sera faite auprès de l'infirmière pour la déclaration de maladies. Ajout de montre-jeu au point 9.

- g. Règles de formation des groupes 2023-2024 : présentation du document
- h. Dates des étapes et des communications 2023-2024 : présentation du document

10. **Affaires nouvelles :**

- a. Rapports du personnel enseignant :
- b. Rapports des divers membres
 - a) Parents :
 - b) Personnel de soutien :
 - c) Membres de la communauté:

11. Rapport du représentant au comité de parent (Mélanie Gouin) :

Levée de la séance : levée de la séance à 21h00. Mylène Gravel adopte la levée de la séance. **Résolution #227-20230525**
